



Communiqué de presse - 30 mai 2017

Les associations signataires de la plateforme Abortion Right! regrettent que la Ministre de la Santé, Madame Maggie De Block, ne juge pas utile de donner suite à deux propositions de loi, l'une portée par le PS ^[1] [Proposition de loi modifiant les lois coordonnées du 10 mai 2015 relatives à l'exercice des professions des soins de santé, afin de permettre la distribution de moyens de contraception d'urgence et non susceptibles de présenter un danger pour la santé par des organismes agréés, déposée par Mme Fabienne Winckel et consorts, 13 avril 2016](#), et l'autre par Ecolo ^[2] [Proposition de loi modifiant l'arrêté royal n°78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions des soins de santé, afin de permettre la distribution gratuite de moyens contraceptifs et de la pilule du lendemain via les Centres de planning familial au moyen d'un « Pass contraception », déposée par Muriel Gerkens et Anne Dedry et consorts, 17 novembre 2015](#), qui visaient, dans l'intérêt des femmes, à légaliser une pratique qui a cours depuis des décennies dans les Centres de Planning Familial: l'accessibilité à tout moment d'une contraception, en urgence ou non. Le refus d'ajouter les pilules du lendemain aux médicaments qui peuvent être délivrés par des professionnel-le-s agréé-e-s, non médecins ou pharmacien-ne-s, limite l'accès à la contraception des femmes, déjà trop souvent seules face à la responsabilité de la contraception.

Il y a quelques mois, après que Donald Trump ait coupé les subsides d'ONG actives en matière de droit sexuels et reproductifs avec des pays en voie de développement, l'initiative belge She decides a dégagé des fonds pour combler le déficit en matière d'accès à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse dans les pays étrangers.

Comment comprendre ces mesures contradictoires?

Pourquoi la Ministre de la Santé ne cherche-t-elle pas à procurer aux femmes vivant en Belgique le meilleur standard de protection des droits sexuels et reproductifs? Où est la cohérence en matière de soutien à l'autodétermination des femmes et d'accès égalitaire à la contraception et à la planification familiale?

Selon la Ministre, la pilule du lendemain serait « une bombe hormonale ». Or, les recommandations internationales et nationales en matière de santé publique ainsi que les avis et études scientifiques ne corroborent pas cette position. Par ailleurs, cette pilule est délivrée en pharmacie sans ordonnance et, donc, sans consultation médicale ni suivi. Enfin, il faut rappeler que la majorité des médecins en planning travaillent à temps partiel.

Dans les Centres de Planning Familial, le personnel est formé à l'écoute, au travail d'information et de prévention en matière de contraception. Les conditions optimales y sont



réunies pour accompagner au mieux les patientes, en ce compris les plus précarisées. Les pilules du lendemain y sont délivrées gratuitement. Sans ces Centres de Planning, l'écart entre les familles qui ont les moyens financiers et celles qui ne les ont pas se creusera encore davantage.

Le Parlement fédéral doit se saisir du dossier en urgence.

Dans l'immédiat, et dans l'intérêt de la population, les Fédérations de Centres de Planning Familial et leurs centres membres continueront leur travail en faveur des femmes en leur garantissant la confidentialité et la gratuité des pilules du lendemain. La majorité du personnel entend continuer à remplir ses missions, même s'il doit pour y arriver, pratiquer la désobéissance civile.

Absurde et incompréhensible au regard des recommandations de l'OMS et des professions de foi de nos représentant-e-s politiques, cette polémique ne fait que renforcer notre conviction qu'il est grand temps de dépénaliser totalement l'IVG et de dépoussiérer certains textes de loi obsolètes qui sont en contradiction avec les réalités de terrain et servent, comme c'est le cas ici, à détricoter les acquis et à renforcer les inégalités entre les citoyen-ne-s.

Signataires

- Fédération laïque de centres de Planning familial (FLCPF)
- Fédération des Centres de Planning et de Consultations (FCPC)
- Fédération des Centres de Planning Familial de FPS (FCPF-FPS)
- Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial (FCPPF)
- Centre du Libre Examen
- Centre Séverine
- Comité belge Ni putes Ni Soumises asbl
- Conseil des Femmes Francophone de Belgique (CFFB)
- deMens.nu Unie Vrijzinnige Verenigingen vzw
- FGTB-ABVV
- GACEHPA
- Garance
- Mutualité Socialiste
- Université des femmes
- Centre d'Action Laïque (CAL)